

Loir-et-Cher - Communauté d'agglomération Blois Agglopolys

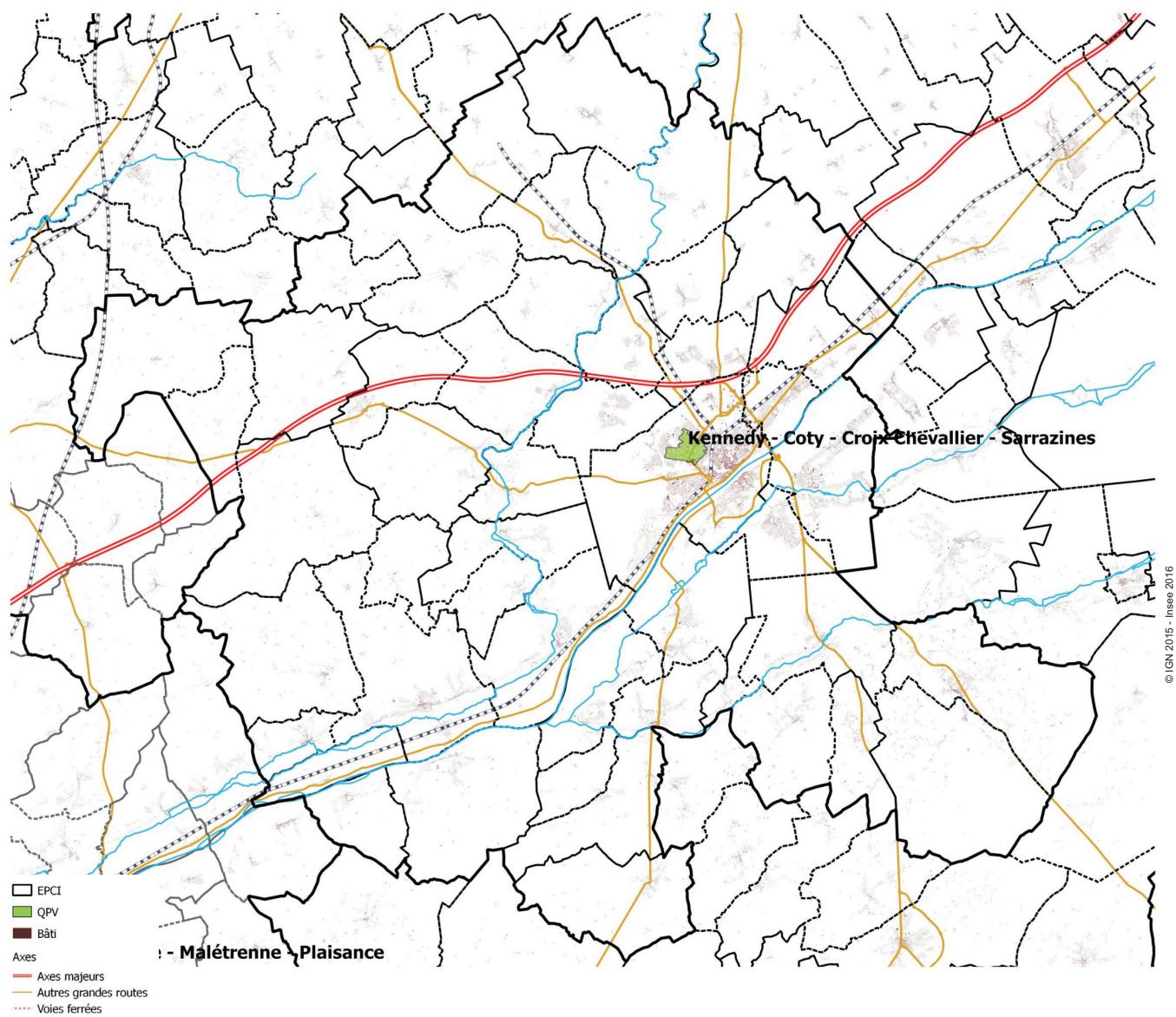
Le quartier de la politique de la ville de la Communauté d'agglomération Blois Agglopolys

La communauté d'agglomération Blois Agglopolys regroupe 48 communes et compte 104 600 habitants ce qui en fait l'un des cinq plus gros EPCI ([définitions](#)) concernés par la politique de la ville dans la région. Avec un niveau de vie médian ([définitions](#)), appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) ([définitions](#)), d'un peu plus de 20 000 euros, les habitants de l'EPCI sont parmi les plus aisés des 19 EPCI de la région abritant un quartier de la politique de la ville.

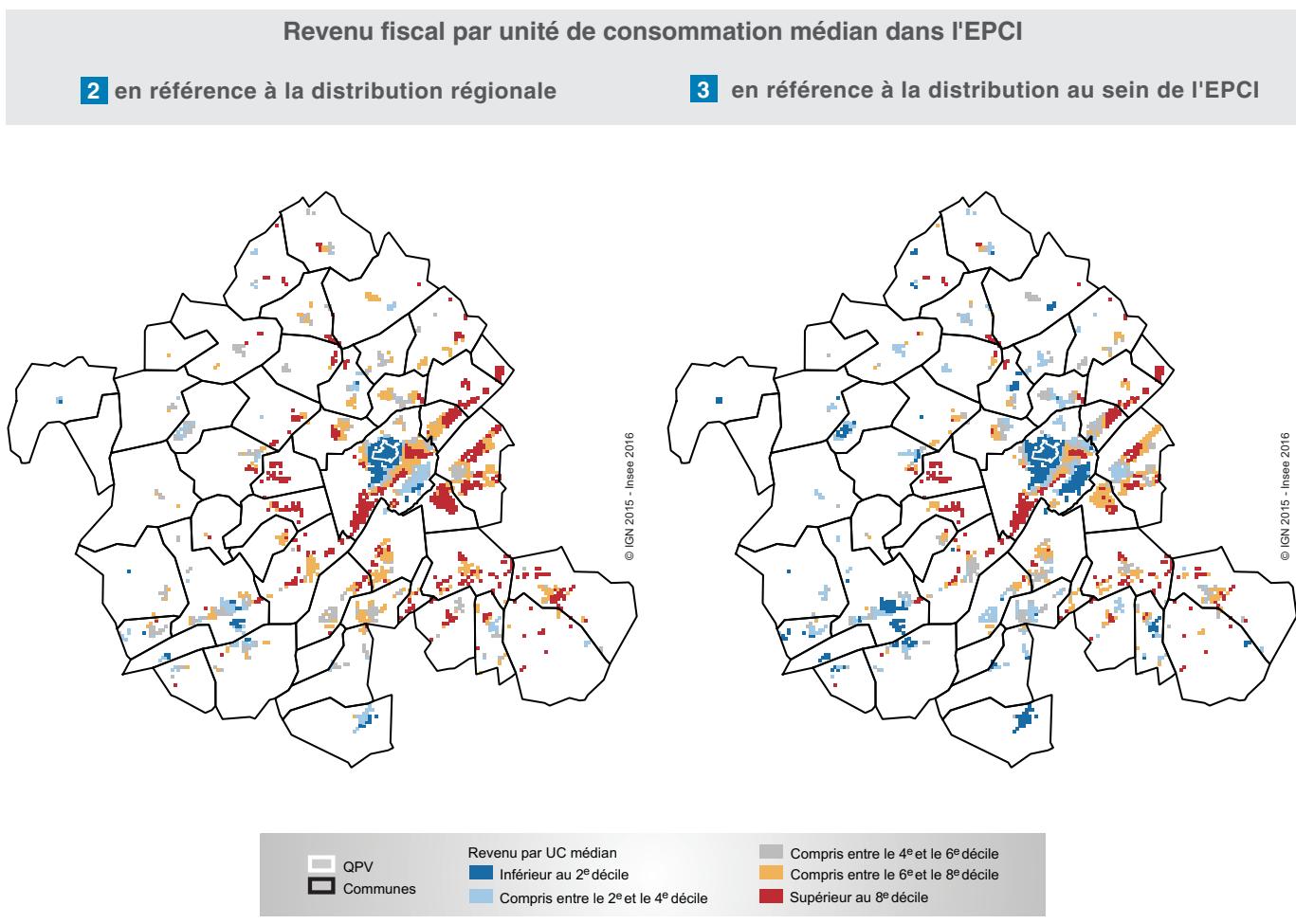
La nouvelle géographie prioritaire n'identifie, au sein de

la communauté d'agglomération, qu'un quartier de la politique de la ville ([figure 1](#)). Avec plus de 10 700 habitants ([figure 6](#)), le quartier Kennedy-Coty-Croix Chevallier-Sarrazines, communément nommé quartiers nord, est le deuxième plus important de la région derrière celui de La Source à Orléans. Plus d'un habitant sur dix de l'EPCI y réside. Le quartier compte moins d'habitants depuis les années 2006-2011, suite à un grand nombre de démolitions d'immeubles dans le cadre du plan de rénovation urbaine (PRU). Le logement social est surreprésenté sur ce QPV.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté d'agglomération de Blois Agglopolys



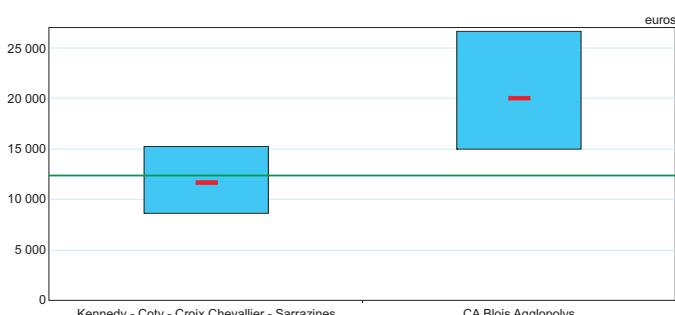
Source : Insee



Les habitants des quartiers nord sont parmi les plus défavorisés de la région en termes monétaires (*figures 2 et 3*). La moitié des habitants disposent d'un revenu disponible par UC inférieur à 11 650 euros, soit près de 800 euros de moins que la moyenne des QPV de la région (*figure 4*).

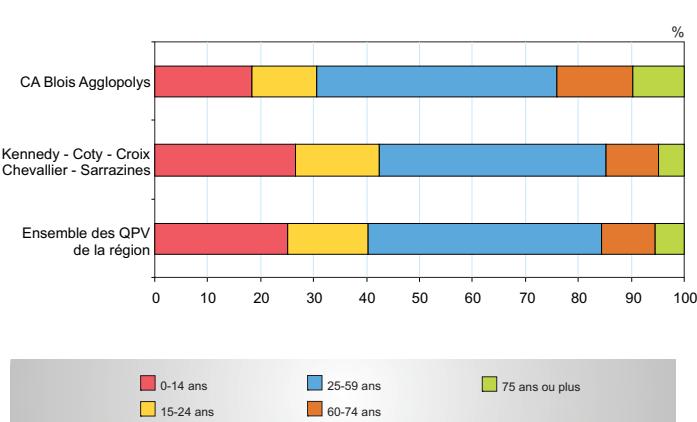
De fait, la moitié de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté (*définitions*) - (*figure 6*). Le contraste est donc particulièrement fort avec une agglomération dont les habitants figurent parmi les plus riches des EPCI concernés par la politique de la ville.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires



Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population



Loir-et-Cher - Communauté d'agglomération Blois Aggopolys

6 Principaux indicateurs sociaux

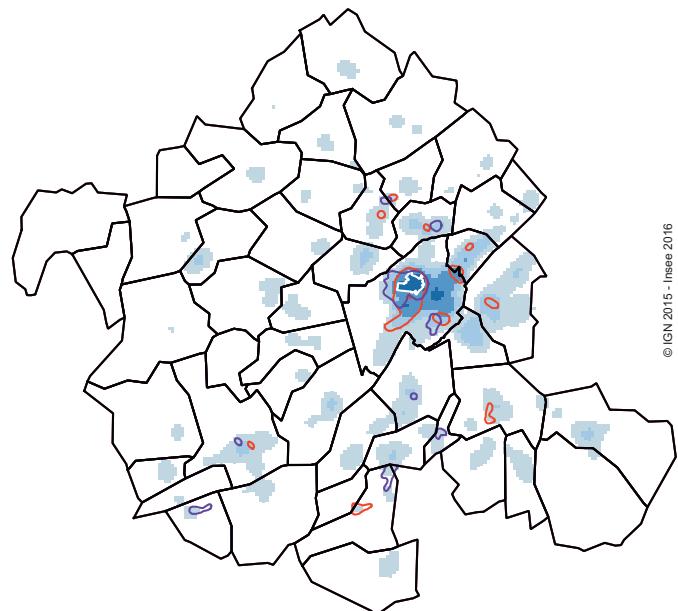
	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA sociale (4)	nombre, %
Kennedy - Coty - Croix Chevallier - Sarrazines	10 703	22,5	7,6	37,3	36,1	51,7	38,5	37,1	
CA Blois Aggopolys	104 620	16,5	1,8	35,8	7,0	13,0	21,1	17,1	
Ensemble des QPV de la région	157 066	22,2	5,0	40,0	20,7	45,3	36,9	33,5	

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
(2) : Insee, Recensement de la population 2013
(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
(4) : CAF 2014

La faiblesse des revenus s'explique en partie par un accès difficile à l'emploi. Seuls 40 % des personnes âgées de 15 à 64 ans sont en activité (figure 9). C'est cinq points de moins que dans l'ensemble des QPV de la région et plus de vingt points de moins que dans la communauté d'agglomération. À cela s'ajoute une grande précarité de l'emploi pour un travailleur sur trois. Par ailleurs, les chômeurs de longue durée (plus d'un an) sont surreprésentés dans le QPV et ses environs (figure 8). Plus d'un habitant sur trois est de nationalité étrangère alors que ce taux est de un sur cinq en moyenne dans l'ensemble des

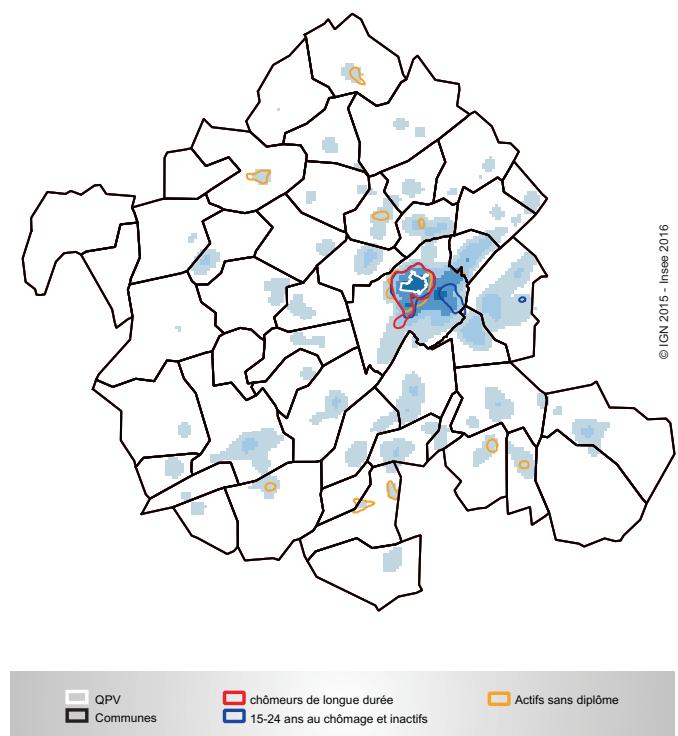
QPV du Centre-Val de Loire (figure 6). Les freins à l'emploi sont donc nombreux au sein du quartier, ce qui explique la faiblesse des revenus. Le contrat de ville ambitionne la mise en place et le développement de dispositifs d'accompagnement des parcours professionnels. Les prestations sociales (définitions) comptent pour 25 % dans le revenu disponible des résidents des quartiers nord contre 5 % seulement au niveau de l'EPCI. Dans ce quartier, la part de la population dont le niveau de vie dépend pour plus des trois quarts des prestations sociales est élevée (figure 6).

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses



Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme



Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2) %
Kennedy - Coty - Croix Chevallier - Sarrazines	52,6	63,7	39,6	34,2	33,8	11,5
CA Blois Agglopolys	59,1	63,8	63,9	61,7	13,4	3,1
Ensemble des QPV de la région	48,7	63,9	45,5	40,3	26,3	9,2

nd : Résultat non disponible

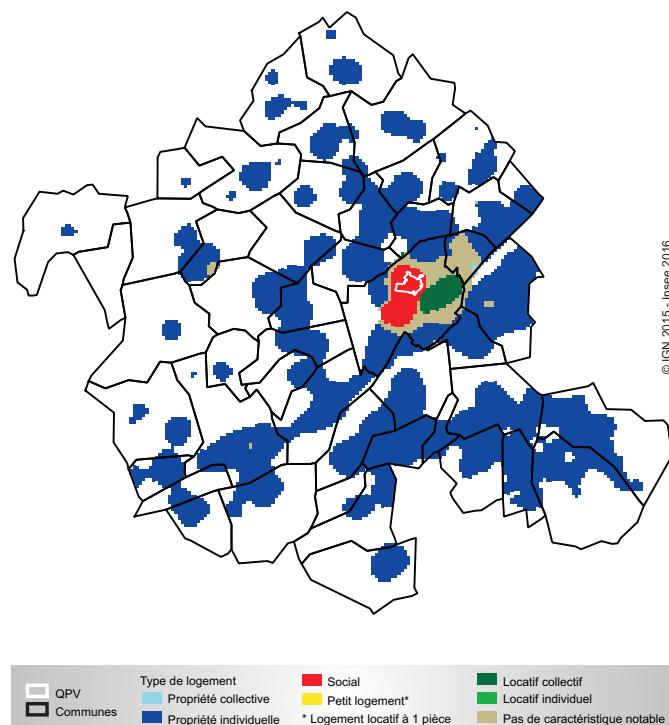
Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010,
 (2) : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

La part des prestations familiales est notamment parmi les plus importantes au sein des QPV de la région. Cela s'explique en partie par une forte présence de grands ménages : près de 8 % d'entre eux sont constitués de six personnes ou plus dans le QPV alors que cette proportion n'est que de 5 % en moyenne dans l'ensemble des QPV de la région (*figure 6*). Par ailleurs, à l'image des autres quartiers, un allocataire CAF sur cinq élève seul ses enfants. La population est jeune : plus de quatre habitants sur dix ont moins de 25 ans (*figure 5*). Ces jeunes sont as-

sez souvent scolarisés. Ainsi, plus de la moitié des jeunes âgés de 15 à 24 ans poursuivent des études, soit quatre points de plus qu'en moyenne des QPV (*figure 9*).

Les deux collèges du quartier, Michel Begon et Rabelais, font partie du réseau d'éducation prioritaire (REP). Le contrat de ville prévoit de poursuivre le renouvellement urbain entamé avec le PRU afin de garantir la mixité fonctionnelle mais également dynamiser économiquement le quartier.◆

10 Parc de logements majoritaire



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011